

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 29

Artikel: Lettres japonaises : Chum à Yoa
Autor: Chum
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'autre jour, on avait organisé une noce. Un baigneur de 65 ans, veuf, se mariait avec une baigneuse, veuve, de 55 ans.

L'époux portait le chapeau noir traditionnel; l'épouse une couronne de rhododendrons et de myosotis. Il y avait le cortège obligé d'amis et d'amies de noce. Un monsieur de Lausanne officiait. La cérémonie terminée, il y a eu collation dans le bain et feux d'artifice.

Vous voyez, mon cher rédacteur, que nous ne sommes pas trop à plaindre, et qu'à côté des misères qui nous affligent, nous prenons encore assez volontiers notre mal en patience.

Louèche-les-Bains, le 14 juillet 1874.

L. C.

On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

Monsieur le rédacteur,

L'année se prépare, riche en dons de toutes sortes: le soleil se décide enfin à corser et à mûrir vigoureusement les grappes encore verdoyantes de nos coteaux; la plaine est surchargée des produits alimentaires les plus variés; mais pourquoi faut-il qu'au milieu de ces réjouissantes prémices d'abondance et de bonheur, nous soyons forcés, nous autres, pauvres citadins, de maudire, une fois de plus, la cause de l'allégresse qui règne autour de nous? Pourquoi notre administration municipale nous oblige-t-elle à songer que chaque rayon de soleil un peu vif nous ravit quelques-unes des gouttes d'eau dont elle est si parcimonieuse à notre endroit, même dans la mauvaise saison?

Hier soir déjà, dans certains quartiers, je pense dans tous, on a commencé à fermer les robinets des fontaines publiques, de sorte que, si, pendant la nuit, un habitant (je ne parle pas des rares et privilégiés concessionnaires) de la rue de Bourg, par exemple, est dorénavant atteint d'une congestion, d'une hémorrhagie nasale, même, le dirai-je, d'une vraie soif, ce qui est bien permis, à pareille saison, il faut que ce malheureux aille quérir, au poste le plus proche, la clé d'un robinet. Que sera-ce si la chaleur persiste, ce qui est probable? en arrivera-t-on à nous rationner? Je le crains.

Il est vraiment déplorable que pour une ville qui, comme Lausanne, s'accroît chaque jour d'une façon si extraordinaire, la municipalité reste dans un pareil *statu quo* à l'égard d'une question si importante, la plus importante de toutes, du reste, au point de vue de sa sécurité et de son hygiène.

Nous attendons bien, avec impatience, que les flots impétueux mais inoccupés du lac de Bret viennent rafraîchir nos égoûts desséchés et liquéfier la boue infecte de notre Flon, mais peut-être, hélas! l'attendrons-nous trop longtemps. Et en admettant que nous jouissions bientôt des bienfaits que ces ondes miraculeuses et budgétaires doivent nous prodiguer, quand est-ce que viendra l'eau que nous pourrions boire à satiété, sans inconvénients? Faut-il pour cela qu'il nous arrive un de ces véritables désastres auxquels une seule saison de sécheresse peut nous conduire, ou bien la triste éventualité d'un sinistre qui peut devenir irréparable, faute de moyens suffisants pour le combattre?

Nous adjurons la municipalité de sortir enfin de sa torpeur et de prendre sérieusement cette condition première d'existence en considération. Voilà des années que cette question se présente toujours avec la même force d'actualité et de nécessité, et voilà des années que notre municipalité impassible répond qu'elle y songe, qu'elle s'en occupe, et cependant non-seulement rien n'est fait, mais rien ne se fait.

Pourtant nous estimons que nous ne devons pas être à perpétuité les victimes expiatoires du beau temps et d'un soleil vivifiant. Nous ne sommes pas jaloux, bien loin de là, des faveurs qu'une température normale d'été répand sur

nos voisins de la campagne, mais nous désirons que ces faveurs nous soient moins lourdes à supporter et que notre municipalité ne nous prive pas plus longtemps d'eau en attendant que les vendanges nous donnent en abondance, comme nous l'espérons cette année, un vin généreux.

Au nom de beaucoup de Lausannois, j'ai dit. G.

Rodo et sa fenna.

Rodo à Sami avâi n'a crouïe fenna que portavê lé tsaussés à la maïson, tandique lo pourro Rodo devessâi sè conteintâ dâi cotillons. Vo ne porriâ pas vo z'imaginâ totè lè misères que le l'âi fasâi, tant qu'à lâi comptâ lè centimes po allâ aô taba: dè bio savâi que le teniâi la borsa! Po quartettâ, n'iavâi pas mèche; et quand l'assesseu qu'avâi pedi de li, l'invitavê po allâ bairè demi-pot, l'est à peina se Rodo ousavè derè: oï, kâ quand la Rosette sein demaufiavê, le tracivè âo cabaret et lè fasâi on détertin qu'on étâi d'obedzi dè la fottrè frou, et gâ quand Rodo allavè sè reduirè. Dè la soupa! pas n'a couillièrâ et onco l'étâi tot conteint se n'étâi pas griffâ. Jamé sa dieusa dè fenna n'a vollhiu l'âi recâodrè on boton, c'est tot âo pllie se le lo retacounâvè, kâ on veyiâ soveint cé pourro Rodo avoué dâi pertes, et portant la Rosette savâi bin que:

« Faut mi vairè copé su copé
» Què perte su la pé. »

Mâ l'étâi tant crouïe po s'n'hommo!

Lo Rodo l'amâvè tot parâi et ne desâi jamé rein à nion dè totès sè misères; ne volliâvè pas pî que sâi de quand l'est qu'on lo fasâi einradzi; kâ tot lo mondo savâi bin cein qu'ein irè; assebin quand la Rosette vegne à mourir, Rodo étâi tot capot, et quand l'allavè âo martsî, ne fasâi què totsî barre et revegnâi. On dzo que reincontré on ami de pè lo Dzorât que cognessâi bin la Rosette, vu que l'avions lodzi on iadzo que cé Dzorâtâi, qu'étâi dein lè calonniers, allavè à Bire, cé ami l'âi dit ein lo vayeint tant potu:

— Eh bin! Rodo! qu'as-tou, que t'es tant tristo?

— Hé! lo bon Dieu m'a prâi ma fenna!

— Eh bin ma fâi, l'a z'u mé dè coradzo què mè!

Tot parâi cé Dzorâtâi avâi metcheinta leinga, vò mè dera cein que vo voudra!

Lettres japonaises.

Chum à Yoa.

Il en est des républiques, mon cher Yoa, comme des fameux bâtons d'Esopo; de loin cela paraît quelque chose, mais, de près, c'est ma foi... tout autre chose. Comme les monarques et les monarchies, elles ont des devises, lesquelles sont aussi prétentieuses et aussi mensongères que les réclames des pharmaciens ou des perruquiers.

Un pour tous, tous pour un, répètent à l'envi les orateurs populaires vaudois. — Chacun pour soi, répondent *in petto* les auditeurs qui ne se mentent pas à eux-mêmes.

— *Egalité!* crie d'une voix formidable le représentant officiel et officieux du pouvoir. — Eh! Mon-

sieur le préfet ! c'est trop de blague : grâce à votre embonpoint et à vos bottes éperonnées, vous vous promenez par monts et par vaux sans être inquiété ; tandis que moi, morbleu, philosophe pauvre, je ne puis parcourir vos grands chemins sans être arrêté par vos gendarmes, et, si je ne suis pas en mesure de prouver mon identité, vous me faites conduire d'étape en étape comme un malfaiteur.

Voilà pour l'égalité.

En France c'est encore pire.

Tu te souviens l'enthousiasme que produisit chez la jeunesse studieuse de Yédo la nouvelle qu'une seconde République française venait de naître, et que sa devise était *Liberté, Egalité, Fraternité*. Nous prenions cette devise au sérieux. Singulière illusion, et que nos dix-huit ans seuls pouvaient expliquer. Au nom de cette fraternité nous nous contentions d'embrasser les jeunes filles du magasin d'en face, tandis qu'à Paris, au nom de cette même fraternité, on s'entr'égorgeait, et que la moitié des survivants envoyait l'autre moitié en Calédonie.

Voilà pour la fraternité.

Au canton de Vaud, on ne s'égorge pas, ou du moins très peu ; mais les différentes classes ou couches de la société s'aiment juste ce qu'il faut pour ne pas se haïr. La première, possesseur de titres anciens, démodés et souvent contestables, a perdu toute influence politique ; elle vit reléguée à la campagne et s'occupe de chimie élémentaire, de la culture du Durham et de l'élève de la betterave. La seconde, ou bourgeoisie, est moins une classe proprement dite qu'une agglomération de vilains bien ou mal déclassés. Esprit, sottise, loyauté, bassesse, indépendance, lâcheté ; tout s'y trouve, s'y choque et s'y rencontre ; corps sans cohésion, sans principes politiques arrêtés ; tour à tour courtisant l'aristocrate et flattant les plus sots instincts populaires, gardant le pouvoir grâce à d'éternels compromis et en attendant que le peuple s'en empare. Telle est la bourgeoisie ; son règne a duré dix-huit ans en France, il a duré trois fois ce chiffre dans le canton de Vaud.

A un autre degré de l'échelle sociale je trouve le peuple, travailleur qui ne compte que sur la vigueur de son bras et la bonté de la Providence pour se procurer le pain du lendemain. Ici je rencontre un type bien supérieur à ses congénères des autres Etats de l'Europe. Citoyen et soldat d'un pays libre, sa dignité s'est accrue. Il est indépendant par caractère, instruit, intelligent, son œil est vif, sa parole est brève, rude, on le croirait fait pour commander. On lui reproche d'être frondeur, gouaillieur, et de faire trop aisément le coup de poing. Sa devise vraie est : « Gare à qui me touche. » Après réflexion, je me demande si ce n'est pas à ce troisième ordre de la société que le canton de Vaud doit, en grande partie du moins, d'être un Etat libre et prospère ? *That is the question.*

CHUM.

Excentricités du luxe romain et du luxe moderne.

(Fin.)

Les costumes des anciens n'étaient pas seulement plus simples, plus conformes à la nature et de meilleur goût, mais aussi, bien que la mode fût très sujette à varier, beaucoup plus stables que ceux des modernes. Si l'on cite l'exemple d'un riche parvenu romain qui changeait onze fois de toilette pendant un festin, on nous dit aussi qu'un dandy anglais, il y a 30 ou 40 ans, avait besoin chaque semaine, pour son usage, de 20 chemises, de 24 mouchoirs, de 9 ou 10 pantalons d'été et de 30 cravates. Un manteau de pourpre du meilleur teint ne coûtait que 3,000 francs environ. Un Anglais du temps de la reine Elisabeth rapporte, comme une chose très ordinaire, que le produit de la vente de mille troncs de chènes et de cent têtes de bœufs passa dans un seul costume. Aujourd'hui, un châle des Indes, tissu de la plus fine laine de cachemire, coûte environ 7,500 francs, et les châles d'imitation française coûtent de 1,500 à 2,000 francs. — Les perruques longues du siècle passé coûtaient jusqu'à 4,000 francs.

A Rome, les pierres précieuses étaient moins en usage que les perles. On employait celles-ci même à décorer les appartements. Ainsi, Néron avait une chambre dont les murs en étaient complètement tapissés. Dans les temps modernes, Auguste-le-Fort, électeur de Saxe, a porté plus de 2 millions de pierreries sur un seul habit. Marie de Médicis, au baptême de son fils, portait une robe garnie de 32,000 perles et de 3,000 diamants.

On n'a pas de données très précises sur l'emploi des parfums dans l'antiquité ; mais il se peut que mainte dame eut alors, dans les magasins des parfumeurs, des comptes ouverts aussi élevés que celui de Marion Delorme (17^e siècle) qui se trouva devoir, un jour, à un seul parfumeur, quelque chose comme 187,500 francs pour les fournitures de l'année.

Le luxe des bâtiments n'a peut-être été poussé, à nulle autre époque, aussi loin qu'aux temps d'Auguste à Vespasien. Bien des circonstances se réunissaient alors pour faire prendre au luxe un développement inouï, et particulièrement dans cette branche. Ce qui se montre surtout dans les constructions dont Rome se couvrait alors, c'est la tendance à l'imposant et au colossal, qui se laissait facilement aller, dans ces écarts, à l'extravagance. Mais si les anciens palais romains l'emportaient peut-être en magnificence sur les châteaux modernes, il n'est pas douteux que ceux-là n'avaient rien de comparable à nos parcs et à nos serres.

Le luxe développé dans les proportions les plus grandioses était celui de la propreté. Les ruines et les vestiges, si fréquents et en partie si importants d'aqueducs romains, font honte au monde moderne de n'être arrivé que si tard à bien reconnaître toute l'importance de ces établissements hydrauliques. Dans les villes de province, comme à Rome, la fourniture d'une eau bonne et abondante formait un des objets principaux de la sollicitude des communes.